

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 27 JANVIER 2016

COMPTE-RENDU

Présents : D. QUET ; M. MONTMAGNON ; J-M. VALLA ; D. CHASSOULIER ; V. BARD ; J-M. ROYANNEZ ; V. VOIGNIER ; M.CROUZET ; A. FERRIER ; D. FAQUIN ; S. BENSADI ; F. MERLE ; J-P. GARDE ; Y. MAGNIN ; B. TEYSSOT ; T. SERRADURA ; N. VASSALO ; F. JEUNOT ; H. MARTINEZ ; M. GELINOTTE (arrivé à 20h14).

Absents excusés : J. PLEINET ; M. ASTIER ; F. BOUVET ; E. CHABAZIAN ; B. RUNDLER ; H. CHAMBON ; F. MICHEL DIT BARON ; F. ROBIN ; P. ZANI,

Procurations : J. PLEINET à J-M. VALLA

Secrétaire de séance : D. CHASSOULIER.

ORDRE DU JOUR

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
1 - Conseil Municipal : indemnités du Maire	19			Les indemnités du Maire sont maintenues à 51% de l'indice brut 1015.
2 - Finances : autorisation d'engagement des dépenses d'investissement	19			Dans l'attente du vote du budget, autorisation est donnée pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à concurrence de 25 % des dépenses inscrites au budget primitif 2015 après déduction du remboursement de la dette.
3 - Finances : durée d'amortissement des subventions transférables	20			Les durées d'amortissements des subventions transférables sont fixées de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> - < à 1500 € - 1 an - > à 1500 € la durée d'amortissement sera identique à la durée d'amortissement du bien à laquelle elle est rattachée - L'amortissement des subventions transférables rattachables au budget d'assainissement est fixé à 15 ans.
4 - Personnel : suppression et création de poste	20			Le volume horaire d'un poste d'adjoint technique est diminué à la demande de l'agent titulaire. Il passe de 12h/semaine à 10h/semaine.
5 - Patrimoine : fixation du tarif de vente des lots du lotissement d'activités de la rue de la Roche	20			Dans le cadre de la commercialisation future des lots du lotissement artisanal du Pont de la Roche, les élus ont arrêté le prix au m ² de chacun des 7 lots, à savoir : Lot 1 : 1000 m ² - 70 €/m ² - Lot 2 : 908 m ² - 70€/m ² Lot 3 : 901 m ² - 70 e/m ² - Lot 4 : 1634 m ² - 70€/m ² Lot 5 : 2000 m ² - 60 e/m ² - Lot6 : 1600 m ² - 60 €/m ² Lot 7 : 1614 m ² - 65 €/m ² .

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
6 - DPU : subdélégation du Droit de Prémption Urbain de la Commune à EPORA sur le périmètre impacté par l'étude de l'ilot BATERNEL, confié à cet établissement	20			Dans le cadre de la convention intervenue entre la Commune et EPORA, les Conseillers Municipaux ont autorisé la subdélégation du Droit de Prémption Urbain à cet établissement sur le périmètre de ladite convention, à savoir l'ilot dit « Baternel ».
7 - Location : annulation - remboursement de caution	20			La demande de remboursement de caution suite à évènement familial, est validée par le Conseil Municipal.
9 - Urbanisme : autorisation de déposer une demande de permis de construire pour la réalisation d'une extension du vestiaire de foot aux Margillières	20			Monsieur le Maire est autorisé à déposer le permis de construire portant sur l'extension des vestiaires du foot, conformément au dossier élaboré par le cabinet Archi Consult.
10 - Urbanisme : autorisation de déposer une demande de permis de construire pour la réalisation d'un nouveau restaurant scolaire à l'école André Blanc	20			Monsieur le Maire est autorisé à déposer le permis de construire portant sur la construction d'un restaurant scolaire, conformément au dossier élaboré par le cabinet Atelier BAT.

Affaires diverses

- D.I.A. : Pas de préemption proposée sur les dossiers portés à la connaissance des Elus.

Travaux :

Les travaux de la réfection de la rue des Mirabeaux sont en cours.

Animation :

Les couleurs du défilé du 9 juillet ont été arrêtées. Il s'agira du bleu et jaune. L'ensemble des élus sont invités à défiler.

Les dates des prochains Conseils Municipaux sont :

- 25 février 2016
- 24 mars 2016
- 28 avril 2016
- 26 mai 2016.